| Service Vie Associative | Date de réception : |
|---|---|

# Fiche de liaison d'utilisation des stades pour les matchs des associations de Football et Rugby

Afin de procéder à la préparation des pelouses et au traçage des terrains, les associations utilisatrices doivent **impérativement transmettre la présente fiche de liaison** à la Direction de la Vie Associative **au plus tard le lundi matin**, informant des matches de championnats et plateaux se déroulant à domicile, **pour le week-end**.
Cette anticipation est nécessaire afin de permettre aux équipes techniques municipales de préparer les pelouses.
Si le délai n'est pas respecté, la ville ne s'engage pas à pouvoir procéder à la préparation de la pelouse.

**Association utilisatrice** : …….
Nom du représentant : ……
Stades concernés : ……..
Date du match :……
Matchs concernés et types de traçages :
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Date de la demande : ……..
Transmission de la demande à vieassociative@ville-bollene.fr le …...……

*Partie Mairie*

- *Date et heure de réception de la demande …….……*
- *Confirmation prise en compte à l'Association le …….*
- *Transmission de la demande à la DST le …….…….*